

2024-04-39 – MARCHES PUBLICS – Attribution du marché de fourniture de mobilier standard pour le futur siège du CDG74

Le mercredi neuf octobre deux mille vingt-quatre à neuf heures et trente minutes, sur convocation du Président en date du vingt-quatre septembre deux-mille vingt-quatre, s'est réuni 55 rue du Val Vert à ANNECY, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie, sous la présidence de Monsieur Antoine de MENTHON.

ETAIENT PRESENTS : MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES :

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard, Président du CDG74,
2. Mme Anne BLANC, Conseillère municipale de Beaumont, Vice-présidente du CDG74,
3. M. Christophe BOCHATON, Maire-adjoint d'Evian-les-Bains, Vice-président du CDG74,
4. M. Didier THEVENET, Maire de La Clusaz,
5. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe des Gets,
6. M. Didier EVERAERE, Maire-adjoint de Charvonnex,
7. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjointe de Cornier,

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS :

8. M. Jacques GRANDCHAMP, Conseiller communautaire CCPEVA,
9. M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président de la CCVT,

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DU COLLEGE SPECIFIQUE :

10. Mme Valérie GONZO-MASSOL, Vice-Présidente du SDIS 74,

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

1. Mme Véronique BOUCLIER, Conseillère municipale déléguée de Bonneville, Vice-présidente du CDG74, ayant donné pouvoir à Mme BLANC,
2. M. Henri CARELLI, Maire de Lovagny, ayant donné pouvoir à M. EVERAERE,
3. M. Jacques DALEX, Maire de Faverges, ayant donné pouvoir à M. BOCHATON
4. Mme Charlotte DEMARCHI, Maire-adjointe de Chamonix-Mont-Blanc, ayant donné pouvoir à Mme VIVIAND,
5. M. Gérard RENUCCI, Maire-adjoint de Frangy, ayant donné pouvoir à M. THEVENET
6. M. Serge BEL, Maire de Messery, ayant donné pouvoir à M. de MENTHON,
7. Mme Marie-Pierre BERTHIER, Maire-adjointe de Nernier, ayant donné pouvoir à Mme MARTEL,
8. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère communautaire de Thonon Agglomération, Vice-présidente du CDG74, ayant donné pouvoir à M. FOURNIER-BIDOZ ;

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS :

1. M. Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret,
2. Mme Chantal VANNSON, Maire de Marnaz,
3. Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy,
4. M. Christophe FOURNIER, Maire de Glières-Val-de-Borne,
5. M. Pierre BIBOLLET, Maire de Thônes,
6. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy,
7. M. Emmanuel DESAIRE, Maire-adjoint de Groisy,
8. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses,
9. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2,
10. Mme Maryline BOUCHÉ, Maire-adjointe d'Annemasse,
11. M. Roland LOMBARD, Conseil d'Administration du SDIS 74,
12. M. François ASTORG, Maire d'Annecy.

PERSONNES INVITEES :

Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74,
Mme Amélie GUILLOU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74,
Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départementale.

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024-03-36 du 27 juin 2024 relative au lancement de 2 consultations pour l'acquisition de mobilier standard et menuisé pour le futur siège du CDG74,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 24 septembre 2024.

Monsieur Antoine de MENTHON, Président du CDG74, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le bâtiment acquis en VEFA dans le quartier du Pré Billy à Pringy/Annecy pour lequel les travaux d'aménagements intérieurs sont en cours d'exécution doit être équipé pour partie en mobilier neuf pour l'emménagement envisagé en janvier 2025.

A cet effet, un avis d'appel public à concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE le 28 juin 2024, publié sous la référence 24-75969 au BOAMP et 390334-2024 au JOUE pour l'acquisition de mobilier standard pour le compte du CDG74.

Le marché de mobilier standard comptait 8 lots :

Lot 1 : Poste de travail, plan annexe, armoire, meuble mi-hauteur, caisson, ...

Lot 2 : Bras simple écran articulé

Lot 3 : Fauteuil de travail, banc, et siège divers

Lot 4 : Casier et vestiaire

Lot 5 : Table de réunion et de convivialité

Lot 6 : Espace détente / collaboratif

Lot 7 : Accessoires

Lot 8 : Mobilier d'archivage roulant et fixe

La date limite de remise des offres était fixée au 29 juillet 2024. 15 sociétés ont répondu à 1 ou plusieurs des 8 lots. Après une pré-analyse des dossiers et des candidatures, 8 sociétés ont été retenues pour la mise en démonstration des produits qui s'est déroulée du 10 au 12 septembre dans les locaux actuels du CDG74, au 55 rue du Val vert à Seynod - ANNECY.

Après une vérification de la conformité des produits présentés, ce sont finalement 6 postes de travail, 6 bras d'écrans articulés, 5 tables de réunion, et 3 chaises de bureaux et chaises de réunions que les agents et les élus ont été invités à tester. 50 agents/élus ont voté et classé le matériel proposé. Pour rappel, il ne s'agissait pas de donner son avis sur l'esthétisme mais sur l'ergonomie et la praticité des produits.

Les avis des agents et élus ont ensuite été collectés puis analysés par l'AMO Reffet.

Le 24 septembre 2024, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture et l'analyse des offres. Elle a procédé à leur notation et à leur classement en fonction des critères énoncés dans le dossier de consultation des entreprises.

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant au classement des offres, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché public aux attributaires suivants :

Lot 1 : STEELCASE / NOTE : 93.14 / 65 221.77 € HT

Lot 2 : KINNARPS / NOTE : 92.5 / 9 863.45 € HT

Lot 3 : STEELCASE / NOTE : 97.08 / 60 612.24 € HT

Lot 4 : RBC / NOTE : 87.66 / 14 193.95 € HT

Lot 5 : STEELCASE / NOTE : 97.6 / 20 149.02 € HT

Lot 6 : RBC / NOTE : 89.99 / 12 374.54 € HT

Lot 7 : WOM OFFICE / NOTE : 95 / 6 058.12 € HT

Lot 8 : BRUYNZEEL / NOTE : 85 / 32 384.00 € HT

Le Conseil d'Administration,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la proposition de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché aux sociétés :

Lot 1 : STEELCASE / NOTE : 93.14 / 65 221.77 € HT

Lot 2 : KINNARPS / NOTE : 92.5 / 9 863.45 € HT

Lot 3 : STEELCASE / NOTE : 97.08 / 60 612.24 € HT

Lot 4 : RBC / NOTE : 87.66 / 14 193.95 € HT

Lot 5 : STEELCASE / NOTE : 97.6 / 20 149.02 € HT

Lot 6 : RBC / NOTE : 89.99 / 12 374.54 € HT

Lot 7 : WOM OFFICE / NOTE : 95 / 6 058.12 € HT

Lot 8 : BRUYNZEEL / NOTE : 85 / 32 384.00 € HT

INSCRIT au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom et pour le compte du CDG74, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Récépissé Préfecture

Le : 22 OCT. 2024

Certifié exact,
Pour le Président
La Directrice Générale,



Valérie BOUVIER

Pour extrait conforme le 15 octobre 2024,
Le Président du Centre de Gestion de la FPT,



Antoine de MENTHON

